https://www.haute-garonne.fr/mon-canton-toulouse-2
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Mon canton Toulouse 2

Rubrique
Canton
Tag 1
Toulouse 2
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 6 minutes
Image d’illustration

Déborah Fort / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les quartiers du canton de Toulouse 2

Purpan • Sept-Deniers • Minimes • Compans • Ponts-Jumeaux • Amidonniers • Bourrassol • Casselardit

Carte des services du canton de Toulouse 2

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **11,5 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Toulouse 2 :

- **8,7 millions d'euros** pour les **associations**
- **2,3 millions d'euros** pour les **collèges**
- **106 800 euros** pour le **logement social public**

Il y a **2** collèges pouvant accueillir un total de **844** élèves :

- TOULOUSE Claude-Nougaro
- TOULOUSE Ponts-Jumeaux

.pdf / 290 ko

Portrait du canton de Toulouse 2

.pdf / 290 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Soutien au collège Claude Nougaro (accompagnement de 595 284 euros)
- Soutien au collège Ponts Jumeaux (accompagnement de 670 213 euros)
- Déploiement du dispositif d'autorégulation pour les élèves en situation de handicap

Solidarités et inclusion

- Soutien au SDIS (accompagnement de 60,23 M d'euros)
- Création de l'épicerie solidaire Ésope à l'Université Toulouse 1
- Création de la Maison des femmes du CHU Purpan (accompagnement de 225 000 euros)
- Création de La Casèla, espace d'accueil de jour pour femmes isolées
- Soutien aux actions d'insertion du Groupe amitié fraternité et de la Fabrique solidaire des Minimes

Culture et vie associative

- Soutien à la Ligue de l'enseignement 31 (accompagnement de 1,46 M€)
- Soutien au Théâtre Garonne (accompagnement de 917 000 €)
- Soutien aux acteurs sportifs (accompagnement TO13 265 000 euros) et culturels du canton (accompagnement Théâtre Garonne 917 000 euros et accompagnement de Théâtre du Ring 180 000 euros) soit 1,2M d’euros au total
- Développement de l'Écluse Saint-Pierre comme équipement culturel et convivial

Mobilités

- Participation au développement du Réseau express vélo (REV)
- Accompagnement des grands projets de mobilité, dont la 3e ligne de métro et les connexions de la ligne B

Les points forts du mandat

- Une forte priorité donnée aux solidarités et à l'égalité d'accès aux droits
- La création de la Maison des Femmes de Purpan
- Un soutien massif au tissu associatif du canton
- L'investissement dans les mobilités et l'éducation

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 1 (fraction de la commune de Toulouse)
- **Superficie** : 9 km²
- **Population** : 57 988 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 6 088 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : Toulouse Métropole.

Vos élus du canton

COURADE Christine, *Conseillère départementale - Présidente de la commission Culture —* christine.courade@elus.cd31.fr
FABRE Jean-Michel, *VICE-PRÉSIDENT - Action sociale de proximité - Maison départementale des solidarités - Insertion - Logement - Habitat —* jean-michel.fabre@elus.cd31.fr